

Protection des récifs coralliens en eau profonde contre les effets du chalutage dans une zone située au nord-ouest de l'Écosse

2003/0201(CNS) - 10/02/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Elspeth ATTWOOLL (ELDR, UK), le Parlement européen a approuvé la proposition. Pour le Parlement, il devrait être clair que les mesures de la Commission doivent se limiter aux seuls engins de pêche qui endommagent effectivement les récifs coralliens. En outre, les conseils consultatifs régionaux devraient être consultés sur la gestion de la pêche dans les "Darwin Mounds".